



## Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 18 juin 2019

19 h 00

salle du conseil

**Présence :**

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Luc Cormier, directeur des loisirs et des immeubles**
- Rémi LeBlanc, directeur des travaux publics**
- Marcel LeBlanc, chef pompier**
- Jean-Noël LeBlanc, résident**
- Tim L. Hoban, Association des vétérans de la GRC**
- Art McDonough**
- Juge Guy A. Richard**
- Luc LeBlanc, Pays de la Sagouine**
- Monique Poirier, Pays de la Sagouine**
- Greg Deslauriers, résident**
- Lise Hébert, résidente**
- George Hébert, résident**
- Rachel LeBlanc, résidente**
- Ronald LeBlanc, résident**
- Fernande McFadden, résidente**
- Mike McFadden, résident**
- Ronald Richard, résident**
- Rachelle Richard-Collette, Marché des fermiers**

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

**19-90 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Divulcation de conflit d'intérêt.**

Le maire Roland Fougère déclare un conflit d'intérêt au point 6.e.

**4. Adoption des procès-verbaux de la réunion du 21 mai 2019(annuelle) et du 21 mai 2019(ordinaire).**

**19-91 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on adopte les procès-verbaux de la réunion du 21 mai 2019(annuelle) et du 21 mai 2019(ordinaire) tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**5. Correspondances**

**CHIMO Ligne d'écoute** – Trousse d'information sur leur service provincial d'intervention de crise offert à tous les résidents du Nouveau-Brunswick.

**AFMNB** – Invitation à soumettre une candidature pour le Prix Louis-J.-Robichaud à l'occasion du 30<sup>e</sup> Congrès annuel de l'AFMNB.

**Ministère de la Santé** – Lettre indiquant qu'un ordre de bouillir l'eau a été émis le 28 mai 2019 pour les utilisateurs d'une section de la rue Acadie et des rues adjacentes et a été levé le 30 mai 2019.

**Services Financiers Vienneau** – Lettre indiquant qu'ils ont fait l'acquisition de la division des avantages sociaux de RoyByrns & Associates.

**Ville de Caraquet** – Invitation au maire à participer à la course de tacot qui aura lieu le lundi 5 août 2019 à 15h.

**Ministère du Développement social** – Lettre faisant part de leur préoccupation envers la démission récente de l'ensemble du Conseil d'administration de la Commission d'Habitation de Bouctouche Inc.

**Ville de Châtellerauld** – Lettre du maire Jean-Pierre Abelin présentant ses excuses car il ne fera pas partie de la délégation châtelleraudaise lors du Congrès mondial acadien en août prochain dû à d'autres obligations.

**Gendarmerie royale du Canada** – Plan pluriannuel des coûts prévus pour les services de police à Bouctouche de 2019/20 à 2022/23.

### **Interventions publiques.**

Monsieur Jean-Noël LeBlanc souligne qu'il y a beaucoup de gens qui lui ont fait part de leurs préoccupations à l'égard de la fermeture du détachement de la GRC de Bouctouche. Il ajoute qu'il ne devrait pas toujours s'agir de coûts et qu'il faut que les gens de Bouctouche se sentent en sécurité.

L'ancien chef de la GRC, Tim Hoban, indique qu'il a lu le contrat de la Ville de Bouctouche et de la GRC et que selon le contrat, la municipalité doit être avisée par écrit le 31 mars de chaque année de changement majeur comme la fermeture de bureau. Si cela n'a pas été fait, la Ville de Bouctouche a 24 mois à négocier avec la GRC de tout changement.

Le maire fait part qu'il a rencontré les représentants de la GRC quelques années passées et qu'ils l'avaient informé de leur intention de fermer le bureau de Bouctouche. Le maire indique que la municipalité ne voulait pas la fermeture du bureau de la GRC de Bouctouche. Il ajoute qu'ils vont rencontrer les représentants de la GRC dans trois mois pour discuter des services.

Monsieur Guy Richard suggère de vérifier auprès d'un avocat pour discuter du contrat.

Le maire fait part que la prochaine étape est de rencontrer l'avocat de la municipalité pour discuter du contrat entre la Ville et la GRC.

## **6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

### **a. États financiers.**

La directrice générale et trésorière Emilie Doiron Gaudet présente les rapports financiers pour le compte Général jusqu'au 31 mai 2019.

**b. Pays de la Sagouine - demande officielle de partenariat.**

Monsieur Luc LeBlanc, directeur général et artistique du Pays de la Sagouine, fait part que la Ville de Bouctouche a joué un rôle important dans le développement du Pays de la Sagouine. Il ajoute qu'ils veulent axer leur partenariat et qu'ils sont en train de placer un logo de la Ville de Bouctouche dans leur Centre d'accueil. Ils vont aussi faire mention de leurs commanditaires lors des spectacles et des événements.

Madame Monique Poirier, adjointe au directeur général du Pays de la Sagouine, indique que le don de la Ville de Bouctouche depuis les dernières années est normalement de 20 000\$ et fait part que la demande pour cette année est de 25 000\$. Elle remercie les membres du conseil pour leur appui et souligne qu'ils sont très reconnaissants envers la municipalité. Elle ajoute qu'ils ont pu fêter les 25 premières années du Pays de la Sagouine et qu'ils veulent assurer les 25 prochaines années.

Le maire remercie Monsieur LeBlanc et Madame Poirier pour leur présentation et fait part que le Pays de la Sagouine est très important pour la région de Bouctouche.

**19-92 : PAULINE HÉBERT / RAYMOND POIRIER**

que l'on fasse une contribution de vingt-cinq mille dollars (25 000\$) envers les activités 2019 du Pays de la Sagouine.

**ADOPTÉE**

**c. Taxe sur le tourisme.**

La directrice générale explique qu'il y a eu une modification à la Loi sur la gouvernance locale et que le gouvernement donne maintenant l'autorité aux municipalités d'imposer une taxe sur l'hébergement touristique.

Le conseil discute de cette possibilité de charger une taxe sur l'hébergement touristique et décide d'attendre à la période budgétaire avant de prendre une décision.

d. **Département d'aménagement de Kent.**

1. **Rapport du département d'aménagement de Kent.**

	<b>2019</b>			<b>2018</b>		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	52,000.00 \$	290.00 \$	2	10,000.00 \$	50.00 \$	2
Février	0.00 \$	0.00 \$	0	22,000.00 \$	97.00 \$	1
Mars	5,000.00 \$	25.00 \$	1	20,000.00 \$	145.00 \$	1
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0	366,000.00 \$	2,125.00 \$	3
<b>Mai</b>	<b>119,000.00 \$</b>	<b>580.00 \$</b>	<b>10</b>	<b>347,000.00 \$</b>	<b>2,105.00 \$</b>	<b>5</b>
Juin	0.00 \$	0.00 \$	0	176,000.00 \$	920.00 \$	8
Juillet	0.00 \$	0.00 \$	0	47,000.00 \$	196.00 \$	4
Août	0.00 \$	0.00 \$	0	843,000.00 \$	4,925.00 \$	5
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	129,800.00 \$	712.00 \$	4
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	110,000.00 \$	606.00 \$	6
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	8,000.00 \$	25.00 \$	1
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
<b>Total</b>	<b>176,000.00 \$</b>	<b>895.00 \$</b>	<b>13</b>	<b>2,078,800.00 \$</b>	<b>11,906.00 \$</b>	<b>40</b>

2. **Demande de rezonage - Perry Comeau - 197 rue Acadie.**

**19-93 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC**

que l'on demande les recommandations du Département d'aménagement de Kent sur la demande de rezonage de Perry Comeau pour son terrain situé au 197 rue Acadie et identifié par le NID 25465782 dont le changement serait de résidentiel unifamilial et bifamilial (R2) à résidentiel haute densité (R3).

**ADOPTÉE**

**Le maire Fougère s'absente de la réunion pour le prochain point.**

**e. Demande - parcelle de terrain - côté nord de l'avenue de la Rivière.**

La maire suppléante explique que le propriétaire du commerce situé au 124 boulevard Irving désire installer un mur de soutènement à l'arrière de son terrain et a besoin d'une parcelle de terrain qui appartient à la municipalité. En retour, il va payer pour l'achat et l'installation d'un regard d'égout sanitaire « manhole » et les frais d'arpentage. La municipalité va aussi obtenir une servitude « easement ».

**19-94 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC**

que l'on passe une parcelle de terrain d'environ 3 pieds de profondeur au propriétaire du commerce situé au 124 boulevard Irving et en retour, il va payer pour l'achat et l'installation d'un regard d'égout sanitaire « manhole » et les frais d'arpentage, en plus la municipalité va obtenir une servitude « easement ».

**ADOPTÉE**

**Le maire Fougère rejoint la réunion.**

**f. Campagne Évolution de l'Université de Moncton - décision.**

Le conseil discute de la demande de don pour la Campagne Évolution de l'Université de Moncton et décide de ne pas contribuer car la Ville de Bouctouche contribue déjà chaque année envers les bourses d'études de l'école Clément-Cormier.

**g. Demande AFMNB - candidature pour le Prix Louis-J.-Robichaud - Congrès annuel 2019.**

Le conseil fait part que l'ancien maire André Goguen a réalisé le projet du Pays de la Sagouine et a été impliqué dans divers projets qui rencontrent les critères de sélection établis pour ce prix.

**19-95 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on soumette la candidature de l'ancien maire André Goguen pour le Prix Louis-J.-Robichaud qui sera remis lors du Congrès annuel 2019 de l'AFMNB qui aura lieu à Bouctouche du 18 au 20 octobre prochain.

**ADOPTÉE**

**h. Panneau touristique - Centre d'information aux visiteurs.**

**19-96 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC**

que l'on fasse l'achat d'un panneau touristique en forme des lettres de Bouctouche et aux couleurs du drapeau acadien pour un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000\$) qui sera placé au Centre d'information aux visiteurs de Bouctouche.

**ADOPTÉE**

**i. Politique en matière d'octroi et don aux organismes.**

**1. Demande - Conseil des Élèves Inc. & Comité des Finissants de l'École Clément-Cormier.**

**19-97 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on fasse un don de certificats-cadeaux à la Salle de conditionnement physique J. K. Irving pour une valeur d'environ deux cents dollars (200\$) afin d'appuyer la campagne de financement du Conseil des Élèves et du Comité des finissant(e)s de l'école Clément-Cormier.

**ADOPTÉE**

**j. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

**19-98 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

7. Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.

a. Rapport du chef pompier pour le mois de mai 2019.

Rapport Mensuel pour incendies

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Janvier	12	14
Février	8	3
Mars	8	6
Avril	8	4
<b>Mai</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
Juin	0	14
Juillet	0	11
Août	0	9
Septembre	0	18
Octobre	0	12
Novembre	0	18
Décembre	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Total:</b>	<b>44</b>	<b>127</b>



**b. Nomination d'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local.**

**19-99 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

ATTENDU QUE le conseil a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale (Loi)*:

Olivier Hunt;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus comprenne les attributions prescrites par arrêté, la *Loi* et ses règlements;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécute sa discrétion selon les dossiers provenant du gérant municipal et les politiques municipales;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la nomination ci-dessus continue tant que la personne est à l'embauche de la Ville de Bouctouche, ou limitée ou résiliée par le conseil.

**ADOPTÉE**

**c. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

**19-100 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

**ADOPTÉE**

**8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.**

**a. Passage pour piétons.**

**19-101 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on fasse peindre quatre passages pour piétons aux couleurs et à l'image de différents drapeaux pour un coût additionnel de huit cents dollars chacun. Il est à noter que la directrice générale va vérifier s'il est permis d'avoir des passages pour piétons à l'image de drapeaux avant de procéder.

**ADOPTÉE**

**b. Mise à jour du directeur des travaux publics.**

Le conseiller Poirier lit la mise à jour du directeur des travaux publics, Rémi LeBlanc, faisant part que le peinturage des lignes de rues est planifié pour la semaine du 1<sup>er</sup> juillet. Il précise que la réparation d'asphalte « asphalt patching » des rues avance bien et que les travaux devront être terminés la semaine du 24 juin. Aussi, l'asphaltage de la deuxième couche de la rue La Source est complété.

Il termine en soulignant que la municipalité va installer une clôture au sentier sur le bord de la rivière pour empêcher les voitures de conduire sur le sentier et que les travaux seront faits plus tard cette semaine.

**c. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.**

**19-102 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

**ADOPTÉE**

9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2019.**

**Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts**

	<b>EAU &amp; ÉGOUTS</b>	
	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Janvier	103,051.53 \$	59,256.20 \$
Février	78,153.62 \$	127,074.18 \$
Mars	271,696.76 \$	266,149.23 \$
Avril	46,430.95 \$	59,550.18 \$
<b>Mai</b>	<b>28,737.85 \$</b>	<b>29,319.47 \$</b>
Juin	0.00 \$	10,412.43 \$
Juillet	0.00 \$	5,991.26 \$
Août	0.00 \$	1,773.74 \$
Septembre	0.00 \$	7,161.91 \$
Octobre	0.00 \$	11,222.16 \$
Novembre	0.00 \$	39,551.11 \$
Décembre	0.00 \$	3,825.81 \$
<b>Total</b>	<b>528,070.71 \$</b>	<b>621,287.68 \$</b>

b. **Travaux - rue Mills.**

**19-103 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on accepte de payer 50% des coûts pour faire modifier une connexion de drain dans la rue Mills afin de dévier le liquide à fortes odeurs, soit 4025\$ plus TVH. Il est à noter que les travaux seront faits par la compagnie Rebco Trucking Ltd.

**ADOPTÉE**

**c. Réseau d'inclusion communautaire de Kent - demande d'un partenariat - conduite d'eau.**

La maire suppléant lit une lettre reçue du Réseau d'inclusion communautaire de Kent demandant un partenariat pour aider à défrayer les coûts pour placer une conduite d'eau jusqu'au jardin communautaire de l'école Clément-Cormier.

**19-104 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on défraye 50% des coûts pour faire placer une conduite d'eau pour le jardin communautaire à l'école Clément-Cormier.

**ADOPTÉE**

**d. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes).**

	Eisipogtog First Nation Band		Boucrouche		St-Antoine	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Janvier	23.17	30.42	55.93	54.75	27.35	36.25
Février	9.47	21.96	40.79	43.96	23.86	23.91
Mars	30.93	22.94	43.02	43.35	26.47	23.80
Avril	34.25	32.67	45.06	44.54	34.54	33.52
<b>Mai</b>	54.17	31.10	59.38	103.60	60.03	60.14
Juin	0.00	23.75	0.00	46.61	0.00	28.30
Juillet	0.00	35.01	0.00	49.87	0.00	34.31
Août	0.00	29.17	0.00	57.82	0.00	29.39
Septembre	0.00	27.83	0.00	35.18	0.00	29.35
Octobre	0.00	28.02	0.00	93.13	0.00	54.20
Novembre	0.00	25.45	0.00	67.94	0.00	28.21
Décembre	0.00	25.92	0.00	42.66	0.00	31.60
<b>Total:</b>	151.99	334.24	244.18	683.41	172.25	412.98

**e. Mise à jour du directeur des travaux publics.**

La maire suppléante lit la mise à jour du directeur des travaux publics, Rémi LeBlanc, indiquant que les travaux sur le pont de la rue Acadie et sur les stations de pompage avancent bien et devraient être terminés vers la fin juillet.

**f. Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

**19-105 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

**ADOPTÉE**

**10. Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

**a. La Bibliothèque publique Gérald-Leblanc - travaux de rénovation.**

**1. Prix - électricien.**

Le conseiller Mike LeBlanc indique que la Ville de Bouctouche a reçu deux prix pour les travaux d'électricien à la bibliothèque, soit :

Eugene's Electric Inc.....	16 350\$ (TVH en sus)
M. Allain Electric Ltd.....	24 800\$ (TVH en sus)

**19-106 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on accepte le prix le plus bas pour faire les travaux d'électricien à la bibliothèque, soit celui de Eugene's Electric Inc. pour un montant de seize mille trois cent cinquante dollars (16 350\$) plus TVH.

**ADOPTÉE**

**2. Prix - plancher.**

Le conseiller Mike LeBlanc indique que la Ville de Bouctouche a reçu trois prix pour l'achat et l'installation de nouveaux planchers à la bibliothèque, soit :

Church Flooring Ltd.....	11 295\$ (TVH en sus)
Floor Plus.....	13 010\$ (TVH en sus)
Coastal Flooring & Wall (1992) Ltd.....	15 429\$ (TVH en sus)

**19-107 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on accepte le prix le plus bas pour l'achat et l'installation de nouveaux planchers à la bibliothèque, soit celui de Church Flooring Ltd. pour un montant de onze mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars (11 295\$) plus TVH.

**ADOPTÉE**

**3. Prix - réparer et peindre les murs.**

Le conseiller Mike LeBlanc indique que la Ville de Bouctouche a reçu deux prix pour réparer et peindre les murs à la bibliothèque, soit :

Peinture Executive Inc.....	6 450\$ (TVH en sus)
Jeremy LeBlanc Painting.....	9 500\$ (TVH en sus)

**19-108 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on accepte le prix le plus bas pour réparer et peindre les murs à la bibliothèque, soit celui de Peinture Executive Inc. pour un montant de six mille quatre cent cinquante dollars (6 450\$) plus TVH.

**ADOPTÉE**

**b. Centre J. K. Irving.**

**1. Commission de services régionaux de Kent - demande de location pour événement de deux jours - octobre 2019.**

**19-109 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on loue le Centre J. K. Irving à la Commission de services régionaux de Kent pour un montant de six mille dollars (6 000\$) toute taxe incluse afin de leur permettre de tenir en octobre prochain un événement de deux jours pendant la semaine.

**ADOPTÉE**

**c. Mise à jour du directeur des loisirs et des immeubles.**

Le conseiller Mike LeBlanc lit la mise à jour du directeur des loisirs et des immeubles, Luc Cormier, soulignant que le tournoi de golf de la Ville de Bouctouche va avoir lieu ce vendredi 21 juin.

Il fait part que la municipalité a reçu une subvention de Patrimoine Canada pour fêter les 4 différents événements ci-dessous :

22 juin – Fête des autochtones au Marché des fermiers (Fête des autochtones est le 21 juin, mais la municipalité va fêter le 22 juin au Marché car les autochtones font leur propre fête le 21 juin)

24 juin – Fête de la Saint-Jean-Baptiste au Marché des fermiers (fête de tous les Canadiens français)

27 juin – Fête du multiculturalisme au Marché des fermiers (une fête pour célébrer différentes cultures)

1<sup>er</sup> juillet – Fête du Canada au Marché des fermiers.

Il termine en ajoutant que le Centre d'information touristique est ouvert depuis le 27 mai et qu'il y a présentement deux étudiants qui travaillent là et que tout va bien.

**d. Mise à jour - Comités.**

La maire suppléante fait part qu'il va avoir une réunion du Comité du Festival de mollusques et du Comité du Congrès mondial acadien la semaine prochaine.

Le conseiller Mike LeBlanc remercie la maire suppléante Pauline Hébert qui a fini son mandat de quatre ans sur leur conseil d'administration de Société culturelle Kent-Sud. Il ajoute qu'il est maintenant le représentant de la municipalité sur ce conseil d'administration.

**e. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

**19-110 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

**ADOPTÉE**

**11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.**

Le maire fait part que la municipalité va faire vérifier le contrat de la GRC par un avocat.

**12. Affaires nouvelles.**

Le conseiller Oscar LeBlanc indique que les arbres ont été plantés plus tôt aujourd'hui au Parc commémoratif avec l'aide des élèves de l'école Dr-Marguerite-Michaud.

Le maire félicite le conseiller Oscar LeBlanc pour cette belle initiative.

**13. Levée de l'assemblée.**

**19-111 : PAULINE HÉBERT**

pour la levée de l'assemblée à 21h30.

**ADOPTÉE**